



**COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES DE LA SECTION DES ENDOCRINOLOGUES
PRATICIENS DE SUISSE ET DE LA SOCIÉTÉ SUISSE
D'ENDOCRINOLOGIE-DIABÉTOLOGIE**

Chers Collègues,

Suite à l'affaire Schlegel-Typ2-Denk3 en 2007 et à la mise en évidence d'une erreur de compte concernant un versement de sponsoring pour Typ2-Denk3 en 2000, le Comité de la SSED et le soussigné, François Kuntschen, ont cherché une solution globale respectant les dispositions légales en vigueur.

Le montant du sponsoring a été versé immédiatement sur le compte de la SSED après la découverte de l'erreur de compte en avril 2008, les intérêts légaux, par Fr. 10'000.00 seront versés par la SSED au Fond pour les camps pour enfants diabétiques de l'ASD.

Il n'y a eu aucune conséquence financière pour la SSED dans cette affaire.

En revanche, la réputation du Comité de la SSED a été entachée par le fait qu'un de ses membres (F. K.) n'a pas mis immédiatement en évidence, en 2000, le fait qu'un montant de sponsoring destiné à la SSED avait été viré sur un faux compte. Cela étant, François Kuntschen présente sa démission en tant que Président de la Section des Endocrinologues Praticiens car la poursuite de son activité à ce poste pourrait porter préjudice au Comité de la SSED et à la Société dans son ensemble.

Ces dispositions ont été discutées et adoptées à l'unanimité par le Comité de la SSED et François Kuntschen tient à s'excuser pour les désagréments que cette affaire a pu causer à la SSED.

La SEPS décidera les prochains jours des modalités par rapport à l'élection d'un nouveau président de la SEPS.

Avec nos salutations collégiales.

Prof. Christoph A. Meier
Président de la SSED

Dr. François Kuntschen
Président démissionnaire de la Section des Endocrinologues Praticiens